

peut-être les membres de la loyale opposition de Sa Majesté qui n'ont cessé de supplier le Gouvernement d'aider la Grande-Bretagne de plus en plus. Je ferai remarquer à l'honorable député que mes collègues et moi, qui siégeons de ce côté-ci de la Chambre, sont aussi bons Canadiens que quiconque siège dans cette enceinte. Nous aimons le Canada tout autant que nous chérissons nos épouses et nos enfants. Je ne crois pas non plus que l'amour du Canada soit l'apanage exclusif des membres siégeant à gauche de l'Orateur. Cependant, ceux d'entre nous qui descendons des Loyalistes de l'Empire, qui avons du sang anglais dans les veines, aimons la Grande-Bretagne comme nous aimons nos mères. Devons-nous en rougir?

Puis-je demander au Gouvernement et particulièrement au ministre de la Défense nationale (M. Ralston) qui, je pense, parlera prochainement, quelle est l'attitude du Gouvernement au sujet de l'objectif suprême de la Grande-Bretagne dont nous a fait part M. Churchill à plusieurs reprises récemment? Que pense-t-il des projets de M. Churchill pour 1942 et 1943 concernant la libération de la France et des Pays-Bas? Quelle est l'attitude du Canada à ce sujet? De l'avis de M. Churchill, et du nôtre aussi, je crois, on n'aura pas gagné la présente guerre tant qu'on n'aura pas anéanti Hitler et tout ce qu'il représente.

J'ai deux raisons pour poser cette question au ministre de la Défense nationale. Récemment, lorsqu'il est allé inspecter nos défenses du littoral atlantique, à Halifax, il a donné une interview. Il n'y a là rien d'inconvenant, mais il n'a indiqué aucun engagement qui n'ait déjà été pris par le Gouvernement. Nous devrions envisager la situation européenne sous un angle très large. Je conviens qu'en ce qui concerne la restauration de la France et des Pays-Bas, le point de vue de M. Churchill est noble et très important, et que cela exigera de l'Angleterre et de ses alliés un suprême effort. Le premier ministre britannique, songe à une telle campagne pour 1942 ou 1943 et il a dit que tel était l'objectif de la Grande-Bretagne. Quand le ministre de la Défense nationale nous parlera, j'aimerais qu'il nous dise quels sont les préparatifs du Gouvernement pour renforcer nos unités de Grande-Bretagne et pour en fournir de nouvelles lorsque le moment viendra de mettre à exécution le programme de M. Churchill. Je le prie d'énoncer la politique du cabinet sur ce point.

J'ouvre ici une parenthèse pour formuler la manière de voir du parti que j'ai l'honneur de représenter en ce qui concerne les affaires publiques. Je veux être bien compris. Le parti conservateur entend continuer sa poli-

tique de collaboration avec le Gouvernement pour la poursuite de la guerre outre-mer, la défense territoriale du Canada et tout ce qui est de nature à hâter la victoire finale.

Mon très honorable ami peut être sûr que nous désirons nous en tenir à cette ligne de conduite et que notre critique sera positive. Nous nous réservons le droit de blâmer le Gouvernement de toute proposition et de tout acte qui ne nous sembleront pas servir l'intérêt général, tant en ce qui concerne la guerre qu'en ce qui concerne nos affaires domestiques en général.

Pour ce qui est des questions nationales n'ayant pas trait à la guerre, nous nous réservons le droit de passer jugement, éloge ou blâme. En un mot, nous nous réservons tous les droits qui appartiennent à l'opposition en temps de paix et nous entendons jouir de toutes ses prérogatives.

Je mets donc, de nouveau, le parti conservateur de la Chambre des communes et du pays au service de l'Etat; j'offre de nouveau son concours dans la tâche suprême qui nous incombe d'aider à gagner la guerre outre-mer, dans la défense du pays que nous aimons, dans la solution des problèmes qui se poseront devant le Gouvernement dans le domaine de nos affaires domestiques et, par tous les moyens possibles, dans la poursuite du bien de tous.

Je suppose que les membres du cabinet et je suis sûr que les citoyens ne désirent pas que l'opposition se contente d'opiner du bonnet. Le Gouvernement en souffrirait et le pays aussi, j'en suis certain. S'il ne s'agissait pas d'un régime de partis, on pourrait trouver des arguments en faveur de la suppression de l'opposition, mais il n'en va pas de même quand les affaires du pays sont régies par un parti, comme c'est le cas au Canada. Peu m'importe que, enrégimentés comme nous voilà, il soit mal vu en certains milieux de critiquer le Gouvernement. Tant que j'occuperai mon poste, je continuerai malgré les blâmes à accomplir ce que j'estime un devoir. Heureusement il semble qu'au Canada la liberté de parole et la liberté de la presse gagnent du terrain. La liberté de la presse et la liberté de parole doivent régner dans tout pays libre. Sans elles il n'est plus de liberté.

J'arrive à la question de l'effort de guerre du Canada avec quelque hésitation, je dirais même avec répugnance, parce que je suis mal venu, vu mon ignorance de l'art militaire, de critiquer ou de donner des conseils pratiques. Malgré ce désavantage, je me propose de communiquer à la Chambre et au pays les avis et les conclusions auxquels je suis parvenu.

J'ai visé surtout, au cours de la dernière session, et c'est l'objectif qu'a poursuivi l'op-